

C.D.A.C 2009

Commune d'implantation	projet	Surface de vente	enseigne	date décision	Sens de la Décision
BERNAY	création d'un magasin spécialisé	2604,13 m ²	BRICO PRO	13/02/2009	AUTORISE
CONCHES EN OUCHE	Extension d'un magasin spécialisé	SV 2540 m ² +1837 m ² = 4377 m ²	BRICOMARCHE	13/02/2009	AUTORISE
BOURG ACHARD	Création d'un ensemble commercial	36 061 m ²	LE MONDE DE LA MAISON ET DES LOISIRS	09/03/2009	AUTORISE
SAINTE JUST	Création d'un ensemble commercial	15 998 M ²	ENSEMBLE COMMERCIAL DES SAULES	09/03/2009	AUTORISE
SAINTE MARCEL	Création d'un magasin de bricolage	5 990 m ²	BRICO CASH	07/04/2009	AUTORISE
GUICHAINVILLE	Création d'un magasin spécialisé dans un ensemble	200 m ²	OPTICAL CENTER	07/04/2009	AUTORISE
GUICHAINVILLE	Extension d'un hypermarché	SV 88842m ² + 993 m ² = 9835 m ²	CARREFOUR	18/05/2009	AUTORISE
GUICHAINVILLE	Création d'un ensemble commercial de 7	3750 m ²	enseignes non déterminées	18/05/2009	AUTORISE
LE BOSCO ROGER EN ROUMOIS	Extension d'un magasin alimentaire	SV 1 663 M ² + 657 m ² = 2 320 m ²	ATAC devient SIMPLY MARKET	12/06/2009	AUTORISE
SAINTE PHILBERT SUR RISLE	Extension d'un magasin alimentaire	SV 1 693 m ² + 533 m ² = 2 226 m ²	INTERMARCHE	09/09/2009	AUTORISE

REFUS CNAC DU 22/07/2009

BOULLEVILLE	Création d'un ensemble commercial	16 326 m2	LE HARAS DES MARQUES	21/10/2009	AUTORISE
BOURTHEROUL DE INFREVILLE	Création d'un ensemble commercial	3 380 m2	CARREFOUR MARKET	20/11/2009	AUTORISE
LOUVIERS	Extension d'un magasin alimentaire	886m2 + 265 m2 = 1151 m2	ED passe DIA	17/12/2009	AUTORISE
VAL DE REUIL	Création d'un ensemble commercial	881 m2 mag alimentaire+895m2 moyenne surface+194m2	LE MUTANT	17/12/2009	AUTORISE